

PLAN D'EXAMEN AGRÉMENT NATIONAL

En vigueur:
Mai 2024

**RÉSONANCE
MAGNÉTIQUE**

Objet et utilisation du plan d'examen

Le plan d'examen pour l'examen d'agrément national de l'ACTRM donne un aperçu du contenu à couvrir et du nombre prévu de questions par catégorie de compétences.

L'examen est structuré en fonction des rôles professionnels des TRM, décrits dans le Profil national des compétences pour les TRM débutants au Canada (mars 2020), ainsi qu'en fonction des compétences clés dans le cas du rôle d'expert clinique. Les plans d'examen sont utilisés conjointement avec le *Profil de compétences national (PCN) au seuil d'entrée à la profession de technologue en radiation médicale au Canada* de 2020 et les documents connexes. Le PCN fournit des informations supplémentaires sur les compétences habilitantes qui soutiennent les compétences clés pouvant faire l'objet d'un examen. Ce plan doit être utilisé conjointement avec le profil de mars 2020, qui se trouve à l'adresse suivante : <https://www.camrt.ca/fr/agrement-2/profils-de-competences-2/>

Pour faciliter l'utilisation, une liste complète des compétences examinables est également incluse dans ce document.

En outre, des pondérations secondaires ont été établies pour fournir des indications supplémentaires aux candidats à l'examen en termes de fréquence attendue de procédures, de pathologies et/ou de systèmes corporels spécifiques. Ces domaines ont reçu une pondération élevée, moyenne ou faible. Bien qu'il n'y ait pas de pondération numérique spécifique pour les pondérations secondaires (celles-ci ne servent que de guide), ces pondérations sont conçues pour fournir des indications supplémentaires aux candidats à l'examen afin qu'ils orientent leurs efforts dans la préparation de l'examen. Par exemple, les candidats à l'examen peuvent s'attendre à ce que les procédures cliniques ayant une pondération élevée apparaissent plus fréquemment à l'examen que les procédures cliniques ayant une pondération moyenne ou faible.

Structure et format de l'examen

- Examen fondé sur les compétences. Taxonomie des connaissances :
 - Au minimum, 80 % des questions porteront sur l'application des connaissances / la pensée critique.
 - Au maximum, 20 % des questions porteront sur les connaissances.
- 185 questions à choix multiples.
- Examen sur ordinateur.
- Les candidats(e)s ont quatre (4) heures pour terminer l'examen.

Pour plus de détails sur la préparation à l'examen, veuillez consulter les guides de préparation à l'examen de l'ACTRM : <https://www.camrt.ca/fr/agrement-2/programmes-detudes-canadiens-agrees/preparation-a-lexamen-dagrement/guide-de-preparation-a-lexamen/>

Plan d'examen en résonance magnétique et pondération du contenu

Catégorie de compétence	Minimum	Maximum	Nombre de questions (plage)
1. Professionnel	5%	10%	9-19
2. Communicateur			
3. Collaborateur			
4. Prestataire de soins	10%	20%	19-37
5. Leader	0%	0%	0
6. Praticien érudit	0%	0%	0
7. Expert clinique (détails ci-dessous)	70%	85%	129-157
MR.1. Intégrer les principes et procédures de travail sécuritaire dans la pratique professionnelle.	3%	8%	6-15
MR.2. Intégrer les principes et les procédures de dépistage sécuritaire dans la pratique professionnelle.	8%	13%	15-24
MR.3. Reconnaître les risques de sécurité en RM et y répondre.			
MR. 4. Gérer une variété de systèmes d'imagerie.	7%	12%	13-22
MR.5. Intégrer les principes cliniques dans la pratique.	35%	40%	65-74
MR. 6. Exécuter les procédures diagnostiques.			
MR. 7. Administrer les substances requises pour les procédures cliniques.			
MR. 8. Analyser la qualité des images et des données et réagir.	12%	17%	22-31

Pondérations secondaires – Résonance magnétique

Procédures cliniques	Pondération
<i>Tête</i>	Élevée
<i>Musculo squelettique</i>	Élevée
<i>Colonne vertébrale</i>	Élevée
<i>Abdomen</i>	Moyenne
<i>Général</i>	Moyenne

Région pelvienne (homme / femme)	Moyenne
Poitrine et Médiastin	Faible
Cou	Faible

Compétences examinables

Le tableau suivant est un extrait du *Profil de compétences national (PCN) au seuil d'entrée à la profession de technologue en radiation médicale au Canada* (mars 2020). Il énumère toutes les compétences qui peuvent être évaluées dans le cadre de l'examen d'agrément national.

1	PROFESSIONNEL
1.1	Respecter les exigences juridiques et réglementaires.
1.1.2	Se conformer aux lois et règlements fédéraux et provinciaux.
1.1.4	Assurer la protection des renseignements personnels et la confidentialité conformément à la loi.
1.1.5	Obtenir le consentement éclairé du patient envers les procédures qui lui sont proposées.
1.2	Appliquer les principes d'éthique.
1.2.1	Exercer conformément au code de déontologie de l'organisme provincial ou de l'association nationale.
1.2.2	Exercer sa profession dans les limites de ses connaissances professionnelles, de ses compétences et de son jugement.
1.2.3	Respecter la dignité, l'intimité et l'autonomie du patient.
1.2.4	Préserver les limites de l'exercice professionnel.
1.3	Faire preuve d'intégrité professionnelle.
1.3.3	Utiliser son jugement professionnel et son esprit critique pour prendre des décisions.
1.5	Faire preuve de responsabilité sociale et de sensibilité culturelle.
1.5.1	Prodiguer les soins d'une manière impartiale.
1.5.2	Faire preuve de sensibilité à la diversité des personnes.
1.5.3	Offrir des soins de manière à assurer la sécurité culturelle.
2	COMMUNICATEUR
2.1	Établir et maintenir une communication efficace.
2.1.1	Établir la confiance avec les patients et leurs familles.

2.1.5	Expliquer les notions techniques et complexes en matière de technologie de radiation médicale, à un niveau permettant à l'interlocuteur de comprendre.
2.1.6	Fournir les renseignements appropriés sur les procédures, aux patients et accompagnateurs et en vérifier leur compréhension.
2.1.7	Adapter les stratégies de communication afin d'améliorer l'interaction avec les patients et les accompagnateurs
2.1.8	Répondre aux questions du patient et des personnes qui le soutiennent ou les diriger vers les
2.2	Obtenir, évaluer et échanger l'information.
2.2.2	Identifier les détails cliniquement pertinents et y donner suite.
2.2.3	Fournir des mises à jour exactes et en temps opportun à l'équipe de soins, au besoin.
2.2.4	Maintenir une documentation écrite et électronique précise et complète.
2.2.5	Informers les patients des instructions pré- et post-procédure nécessaires.
3	COLLABORATEUR
3.1	Utiliser des méthodes de travail d'équipe efficaces pour coordonner les soins aux patients.
3.1.1	Démontrer une compréhension du rôle des membres de l'équipe de soins.
3.1.2	Partager son expertise de la technologie de radiation médicale avec les autres professionnels de la santé.
3.1.5	Veiller au transfert adéquat des soins.
4	PRESTATAIRE DE SOINS
4.1	Exercer la profession de façon à contribuer à des soins sécuritaires.
4.1.1	Vérifier l'identité du patient.
4.1.2	Transporter et transférer les patients de manière sécuritaire.
4.1.3	Utiliser les dispositifs d'immobilisation de façon appropriée.
4.1.4	Assurer le bon fonctionnement des dispositifs et de l'équipement d'assistance fournis par l'établissement.
4.1.5	Reconnaître les urgences médicales et y réagir en conséquence.
4.2	Effectuer une évaluation du patient pertinente en collaboration avec le patient et la famille.
4.2.1	Réviser les antécédents cliniques du patient à l'égard des procédures prescrites et réagir en conséquence.
4.2.2	Vérifier la pertinence de la procédure.
4.2.3	Évaluer la présence de contre-indications et appliquer la procédure appropriée.
4.2.4	Évaluer l'état du patient et y réagir en conséquence.

4.3	Assurer des soins compatissants appropriés aux besoins physiologiques, cognitifs et psychologiques du patient.
4.3.1	Surveiller le patient tout au long de la procédure et y réagir au besoin
4.3.2	Adapter le positionnement ou le protocole en fonction de l'état du patient et de l'environnement clinique.
4.3.3	Assurer le confort du patient.
4.3.4	Assurer des interventions auprès du patient, au besoin.
4.3.5	Reconnaître les besoins spécifiques des patients et s'y adapter.
4.4	Respecter les normes ou les règlements appropriés en matière de prévention et de contrôle des infections.
4.4.1	Appliquer les pratiques de base et des précautions additionnelles pour la prévention et le contrôle des infections.
4.4.2	Appliquer la procédure appropriée pour les patients ayant une immunité déficiente.
4.4.3	Appliquer les procédures établies pour traiter et disposer des aiguilles, des matières contaminées et du matériel biologiquement dangereux.
4.5	Fournir de l'éducation et du soutien aux patients et leurs familles/entourage.
4.5.1	Fournir de l'éducation sur la procédure, les risques et les pratiques sécuritaires.
4.5.2	Fournir un environnement propice et sécuritaire dans lequel le patient peut se confier.
4.5.3	Fournir de l'éducation concernant la gestion des effets secondaires attendus de la procédure/traitement.
MR	EXPERT CLINIQUE - imagerie par résonance magnétique
MR.1	Intégrer les principes et procédures de travail sécuritaire dans la pratique professionnelle.
MR.1.1	Utiliser les appareils, l'équipement et les vêtements de protection.
MR.1.2	Appliquer des règles ergonomiques.
MR.1.3	Assurer un milieu de travail sécuritaire.
MR.1.4	Adapter les pratiques de sécurité selon le type d'équipement.
MR.1.5	Appliquer la procédure pour l'évanouissement de la supraconductivité. (QUENCH)
MR.1.6	Reconnaître les situations d'urgence dans l'établissement et y répondre.
MR.1.7	Mettre en œuvre des procédures pour le dépistage/les atteintes à la sécurité.
MR.1.8	Fournir une protection de l'ouïe et une sonnerie d'appel.
MR.1.9	Assurer l'application des pratiques sécuritaires dans le positionnement des bobines et des câbles d'équipement.
MR.2	Intégrer les principes et les procédures de dépistage sécuritaire dans la pratique professionnelle.

MR.2.1	Déterminer la pertinence des articles pour admission dans l'environnement RM.
MR.2.2	Déterminer le caractère approprié des implants, dispositifs et autres objets dans/sur le corps du patient pour l'environnement de RM.
MR.2.3	Fournir de l'éducation sur la sécurité en RM à toutes les personnes qui entrent dans l'environnement RM.
MR.2.4	Prendre les mesures appropriées quand des préoccupations de sécurité sont soulevées durant le processus de dépistage.
MR.2.5	Démontrer la documentation appropriée du processus de dépistage.
MR.3	Reconnaître les risques de sécurité en RM et y répondre.
MR.3.1	Prendre les mesures appropriées lorsque des risques liés au champ magnétique statique sont identifiés.
MR.3.2	Prendre les mesures appropriées lorsque les risques du champ magnétique à gradient (variable dans le temps) sont identifiés.
MR.3.3	Prendre les mesures appropriées lorsque les risques du champ de radiofréquences sont identifiés.
MR.3.4	Prendre les mesures appropriées face aux risques associés aux cryogènes.
MR.4	Gérer une variété de systèmes d'imagerie.
MR.4.1	Appliquer les connaissances de la physique de la RM.
MR.4.2	Appliquer les principes de l'équipement d'IRM.
MR.4.3	Exécuter les procédures de contrôle de la qualité.
MR.4.4	Utiliser le système de réseau et d'archivage numérique.
MR.4.5	Utiliser l'équipement connexe du service.
MR.4.6	Faire fonctionner les systèmes d'imagerie.
MR.5	Intégrer les principes cliniques dans la pratique.
MR.5.1	Appliquer les connaissances de l'anatomie et de la physiologie en coupe et relationnelles en lien avec les aux procédures cliniques.
MR.5.2	Appliquer les connaissances de la pathophysiologie en lien avec les procédures cliniques.
MR.6	Exécuter les procédures diagnostiques.
MR.6.1	Préparer le patient.
MR.6.2	Positionner le patient en utilisant les repères anatomiques et la connaissance de l'anatomie relationnelle, de manière à présenter de la meilleure façon les structures anatomiques et les pathologies.
MR.6.3	Planifier les procédures d'imagerie en utilisant toutes les données cliniques pertinentes.
MR.6.4	Optimiser la mise en œuvre ou les pratiques des bobines de radiofréquences.
MR.6.5	Optimiser les plans d'image.

MR.6.6	Sélectionner et optimiser les séquences d'impulsions d'imagerie, les paramètres et les options d'imagerie appropriées.
MR.6.7	Déterminer les limites et l'étendue de la couverture.
MR.6.8	Appliquer les pratiques spécifiques de réduction du taux d'absorption.
MR.6.9	Confirmer que les données acquises sont complètes et exactes.
MR.7	Administer les substances requises pour les procédures cliniques.
MR.7.1	Effectuer la ponction veineuse.
MR.7.2	Préparer les agents pharmacologiques.
MR.7.3	Appliquer les connaissances sur les effets des agents pharmaceutiques.
MR.7.4	Administer les agents pharmacologiques par la voie appropriée.
MR.7.5	Préparer les agents de contraste.
MR.7.6	Appliquer les connaissances des effets des agents pharmacologiques.
MR.7.7	Administer l'agent de contraste par la voie appropriée.
MR.7.8	Reconnaître et réagir aux réactions indésirables.
MR.8	Analyser la qualité des images et des données et réagir.
MR.8.1	Déterminer si d'autres images ou données sont requises.
MR.8.2	Effectuer le traitement des données.
MR.8.3	Différencier les structures anatomiques sur les images.
MR.8.4	Évaluer les images pour discerner les résultats normaux et les variantes.
MR.8.5	Reconnaître les pathologies, anomalies et conditions communes.
MR.8.6	Évaluer la présence d'artefacts sur l'image et y répondre.
MR.8.7	Vérifier l'exactitude des marqueurs et des annotations.